

là la raison. Pourquoi alors ne l'avoir pas dit ouvertement ? L'an dernier, les ministres ont dû expliquer pourquoi le tarif ne serait pas révisé. Le premier ministre a eu occasion de parler, et cependant, il n'a pas répété ces paroles devant la Chambre, il a gardé le silence sur ce point, et mon honorable ami, le ministre des Finances, prenant la parole, a déclaré qu'en vérité, on ne pouvait point réviser le tarif, non pas parce qu'il était sage de suivre l'exemple de nos voisins, comme l'avait dit le premier ministre à Toronto, mais parce qu'il n'était pas sûr de la nécessité de cette révision, parce qu'il ne savait pas que cette opinion eût été exprimée dans le pays, et qu'il voulait apprendre du peuple même quelle était son opinion sur ce sujet. Il décida que pendant les vacances, ses collègues et lui iraient d'une localité à l'autre, consulter le peuple et les représentants des diverses industries pour s'assurer de leur opinion et de leurs désirs relativement au tarif ; s'il fallait le maintenir tel qu'il était, le réviser ou simplement le modifier. Voilà la raison donnée l'an dernier, et lors de la prorogation des Chambres, il était bien compris que les ministres iraient d'une localité à l'autre consulter le peuple pour connaître son opinion touchant les modifications à apporter au tarif. Comme il était naturel de s'y attendre, (et il n'y a là rien d'extraordinaire) le public était très curieux de lire et d'entendre dire aux représentants mêmes des diverses industries, ce qu'ils pensaient des modifications à apporter au tarif. Grand fut donc l'étonnement des gens quand, le 24 avril, à la première de ces réunions tenues à Montréal, ils apprirent que les conférences auraient lieu, non pas à la lumière du jour, mais dans une chambre noire. La chose ne devait pas être publique. Grande fut la surprise, plus grand fut le désappointement, et plus grande encore fut l'indignation, car, M. l'Orateur, dans notre pays démocratique, le peuple a une aversion et une méfiance naturelles pour tout ce qui ne se fait pas à la lumière du jour, quoi que ce puisse être. Les gens eurent de la méfiance, et les protestations furent énergiques et générales, à tel point que mon honorable ami, le ministre des Finances, ne put les méconnaître et fut obligé d'en parler. Il lui fallut s'en occuper et faire de son mieux pour expliquer sa position à ce sujet, lors d'un banquet qu'on lui donna dans la ville de Saint-Jean. Il dit alors que ces conférences avaient eu lieu en secret, parce que si elles avaient été publiques, il aurait eu à écouter des discours étudiés sur le libre-échange et la protection, tandis qu'en les ayant en secret, il avait obtenu plus de renseignements. Eh bien, je dois dire à mon honorable ami que cette excuse ne trompe que lui. Il sait, aussi bien que moi, que lorsqu'il avait ces entrevues avec les représentants des différentes industries du pays, il s'occupait non pas de ses affaires personnelles, mais de celles du pays en général. Il lui fallut se juger lui-même, et nous dire simplement que ces réunions n'ont pas eu lieu publiquement parce qu'il lui répugnait de se voir prêcher la protection ou le libre-échange, c'est nous dire une chose qu'il peut croire, mais que d'autres prendront peut-être *cum grano salis*. Je ne révoque néanmoins pas en doute la sincérité de mon honorable ami, lorsqu'il affirma que la seule raison qu'il eut de ne pas rencontrer les gens publiquement, était son aversion pour des discours étudiés sur le libre-échange et la protection ; mais, M. l'Orateur, si l'honorable ministre s'est convaincu

M. LAURIER.

de cela, je lui dirai qu'il ne connaissait pas sa propre pensée. Il ne la connaissait pas autant que ses partisans ; il ne la connaissait pas autant que le représentant de la *Gazette* de Montréal, qui rendit compte, autant qu'il le put, de ce qui s'était passé à ces conférences. Le représentant de la *Gazette* de Montréal était à la première de ces réunions, tenues à Montréal. Il ne put pas entrer, mais il se tint à la porte et vit les diverses personnes qui entrèrent, et il informa le public par la voie du journal que les ministres avaient reçu des représentants des branches d'affaires suivantes : "chaussures, fournitures de chaussures en cuir, tanneurs, fabricants de papiers peints, importateurs de nouveautés, vins et spiritueux, épinette et pulpe." Le nouvelliste ne put rapporter ce qui se passait, mais il le devina assez juste, comme on peut en juger par le titre de son article. Et quel était ce titre ? Il était très significatif : "Leur tâtant le pouls." Voilà ce qui se passait dans la chambre noire ; on tâtant le pouls à ces délégués pour s'assurer s'ils accepteraient une réduction de leur protection, où s'ils regimberaient et exigeraient leur livre de chair. Je crois que le nouvelliste rapporta fidèlement ce qui se passait dans la chambre noire : mon honorable ami tâtant le pouls à ces messieurs sur cette question. S'il en est ainsi, nous savons parfaitement ce qui se passa, car, enfin, la nature humaine est partout la même.

Lors de la guerre civile des Etats-Unis, Artemus Ward dit qu'il désirait faire lui aussi quelques sacrifices pour sauver l'Union—il consentait à sacrifier tous les parents de sa femme. De même, lorsque le pays souffre depuis longtemps sous le régime d'un tarif protecteur, lorsque partout le peuple se plaint hautement, tous les monopoleurs du pays vous diront : Il peut y avoir du vrai en cela ; mon industrie a besoin d'être protégée ; mon commerce a besoin d'être soutenu par le pays, mais pour mon voisin, il devrait soutenir son commerce lui-même. Shakespeare nous a rapporté une comédie semblable qui avait été jouée secrètement dans une taverne à Eastcheap, sous le règne de Henri IV. Les acteurs étaient le prince Henri, sir John Falstaff, Bardolph Peto et Poin. S'étant rencontrés un soir à la taverne, ils décidèrent de jouer une petite pièce roulant sur la réprimande que le prince essaierait certainement le matin de la part de son père, le roi, à cause des mauvaises compagnies qu'il fréquentait. Falstaff se chargea du rôle de roi et réprimanda le prince, après quoi, ils échangèrent leurs rôles, le prince prenant celui de roi, et Falstaff, celui de prince. Falstaff, représentant le

Je voudrais que Votre Grâce m'emmenât avec elle ; de qui Votre Grâce veut-elle parler ?

LE PRINCE HENRI.—De ce vilain, de cet abominable corrompueur de la jeunesse, Falstaff, ce vieux sntan à la barbe blanche.

FALSTAFF.—Milord, je le connais.

LE PRINCE HENRI.—Je sais que tu le connais.

FALSTAFF.—Mais si je disais que je le sais plus méchant que moi, je dirais plus que je ne fais. Non, non, mon maître, bannissez Peto, bannissez Bardolph, bannissez Poin ; mais le charmant Jack Falstaff, le bon Jack Falstaff, le fidèle Jack Falstaff, le vaillant Jack Falstaff—et par conséquent plus vaillant, puisque c'est le vieux Jack Falstaff—ne le bannissez pas de la compagnie de votre Henri. Bannir le gros Jack, ce serait bannir tout le monde.

Maintenant, M. l'Orateur, supposons que nous soyons entrés dans cette chambre noire, pendant que les représentants de quelques-unes de ces